



La VMC du voisin locataire du bas recrache de la fumée de tabac

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 18 mars 2009

Propriétaire de mon appartement dans une copropriété, la VMC du voisin locataire du bas recrache de la fumée de tabac insupportable qui monte ensuite dans la cage d'escalier jusqu'à mes 2 ouvertures d'air règlementaires de ma porte pour diffuser dans mon appartement !

C'est un calvaire que faire ?

La propriétaire du bas ne fumait avant, aussi je ne m'en étais pas aperçu. Je n'ai jamais donné mon accord pour son installation de VMC.

Il y a une possibilité de faire passer la VMC dans un conduit de cheminée mais cela signifie des coûts...

Réponse :

Nous ne sommes pas experts en Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC), mais il nous paraîtrait normal que l'air aspiré par cette ventilation soit recraché exclusivement dans l'atmosphère et non dans les parties communes, voire dans les appartements.

Demandez à votre conseil syndical d'effectuer une expertise de cette VMC et contactez nous à nouveau si cette démarche n'est pas suivie d'effets. Il sera alors possible d'envisager une plainte pour trouble anormal de voisinage.